|  |  |
| --- | --- |
| FacultéDépartement | TrimestreHoraire |
|  | Local |



**Inscrivez le titre et le sigle du cours**

**Plan de cours**

**Responsable du cours**

Nom Inscrivez votre nom

Local Inscrivez votre local (bureau)

Téléphone Inscrivez votre numéro de téléphone au bureau ou celui qui vous est attribué dans le bottin

Disponibilités Inscrivez vos périodes de disponibilité

Courriel  Inscrivez votre adresse courriel

Site Internet Inscrivez l'adresse de votre site internet

*Inscrivez toute autre information que vous jugez pertinente (ex. : nom et coordonnées du coordonnateur du cours, des démonstrateurs ou des auxiliaires d’enseignement).*

*Expliquez quels sont vos moyens de communication préférés et vos exigences ou pratiques à ce sujet (ex : courriel UQAM, Moodle, etc.).*

**Description du cours**

*Insérez la description officielle du cours telle qu'elle apparaît dans l'annuaire de l'UQAM (voir* [*www.regis.uqam.ca*](http://www.regis.uqam.ca) *> Cours). Si votre contenu se distingue de la description officielle, expliquez brièvement pourquoi (théories ou problématiques obsolètes, nouveaux axes de recherche, etc.).*

*Remarque : un descripteur de cours ne peut être modifié de la seule initiative de l’enseignant; la modification d’un cours devant toujours être approuvée à la fois par le comité de programme et le département concerné.*

**Place du cours dans le programme**

*Expliquez en quelques lignes comment le cours s'insère dans le programme d'études eu égard aux objectifs de formation du programme (cours d’introduction, de spécialisation, d’intégration, de formation pratique, etc.).*

**Préalables au cours**

*Section facultative (retirez si elle ne s’applique pas).*

*Indiquez les préalables nécessaires à la réussite du cours en matière de cours, de connaissances ou d'habiletés (ex. : connaissance de logiciels spécifiques).*

**Objectifs du cours**

**Objectifs généraux (ou buts du cours ou compétences visées)**

De façon générale, le cours vise :

*Insérez les objectifs généraux du cours.*

Exemple

De façon générale, le cours d’introduction à l’histoire du Moyen Âge :

1. propose une initiation aux caractères de la période médiévale, notamment au regard des problèmes spécifiques des sources et de l’historiographie;
2. permet de développer chez l’étudiante ou l’étudiant des capacités d'analyse et de synthèse ainsi que des aptitudes à communiquer oralement et par écrit;
3. constitue une préparation à la poursuite de cours de niveau supérieur en histoire médiévale ou dans d’autres domaines ou champs d’études.

**Objectifs spécifiques (ou compétences attendues)**

De façon plus spécifique, à la fin du cours ou d’un bloc de cours, l’étudiante ou l’étudiant sera capable de...

*Insérez les objectifs spécifiques du cours ou les éléments de compétences attendus.*

Exemple

De façon plus spécifique, à la fin du cours ou d’un bloc de cours, l’étudiante ou l’étudiant sera capable de :

* définir les principaux concepts étudiés relatifs à l’étude du Moyen Âge;
* caractériser les trois grandes périodes du Moyen Âge;
* discuter des principaux débats historiographiques spécifiques à la période médiévale;
* démontrer la spécificité de la période médiévale dans l’évolution de la civilisation occidentale;
* etc.

**Contenu du cours**

*Spécifiez les principaux contenus ou thèmes abordés dans le cours.*

**Formules pédagogiques**

*Décrivez les formules pédagogiques auxquelles vous aurez recours (ex. exposé magistral, discussion, étude de cas, présentation audiovisuelle, simulation, expérimentation, travail en équipe, etc.).*

*Précisez les modes et les outils utilisés : synchrone ou asynchrone, Zoom, Moodle, TEAMS, etc.*

*Si le cours comporte des périodes de laboratoires ou des ateliers, précisez le lieu, l'horaire, les exigences, etc. et donnez si possible le nom et les coordonnées des personnes responsables (techniciens, démonstrateurs, etc.) en tenant compte du contexte.*

Exemple

Les exposés magistraux se dérouleront soit en mode synchrone avec Zoom ou en mode asynchrone avec des capsules vidéo, disponibles sur Moodle. Les discussions et les débats seront réalisés en mode synchrone à la fois avec Zoom en mode synchrone et en mode asynchrone avec un forum sur Moodle.

*(Le cas échéant, vous pouvez également signaler ici le fait que les séances données en mode synchrone avec Zoom sont enregistrées et disponibles en différé.)*

**Modalités d’évaluation**

**Outils d’évaluation**

*Décrivez chacun des outils d’évaluation (examen, dissertation, exposé oral, production, portfolio, travail individuel ou en équipe, etc.), leur pondération respective et leur échéance.*

Exemple

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Outil d’évaluation** | **Pondération** | **Échéance** |
| Examen intratrimestriel | 30 % | 1 mars 2021 |
| Dissertation ou Projet personnel | 40 % | 23 mars 2021 |
| Examen final | 30 % | 23 avril 2021 |

*Fournissez une description détaillée de chacun des outils d'évaluation en vous référant, s’il existe, à un guide produit par le programme ou le département à l’intention des étudiants.*

Exemple

La dissertation est un texte qui vise à présenter l'ensemble des faits et des arguments en faveur d'une conclusion précise sur une question spécifique choisie par l’étudiant. Elle expose et explique les éléments d'information pertinents par rapport à la question posée, avance une hypothèse pour répondre à cette question, développe une argumentation en faveur de cette hypothèse et critique les contre-arguments. Elle se présente comme un texte suivi, à double interligne, de 12 à 15 pages. La bibliographie doit comporter un minimum de cinq ouvrages spécialisés (ex. : monographies) et deux articles de périodiques.

**Présentation matérielle**

*Précisez vos exigences en termes de présentation matérielle ou de support pour chacun des outils d’évaluation. Si les étudiants doivent se conformer à des règles méthodologiques précises, indiquez-le et fournissez la référence de ces règles (ex. guide méthodologique ou guide des étudiants).*

Exemple

Les règles de présentation à utiliser sont celles du Département d’histoire, décrites dans le [*Guide pour les étudiantes et étudiants de premier cycle en histoire*](https://histoire.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/21/Nouveau_Guide_Premier_Cycle_decembre_2014.pdf) (août 2014), disponible en ligne. Toutefois, d’autres règles méthodologiques peuvent s’appliquer, en autant qu’elles le soient avec rigueur et cohérence.

**Critères de correction**

*Indiquez vos critères de correction pour chacun des objets d'évaluation (ex. cohérence du texte, originalité de la problématique, qualité de la synthèse, justesse des informations, etc.) en précisant comment ils seront appliqués.*

*Précisez****,*** *en outre, quelles sont vos règles quant aux absences et aux retards au cours, au défaut de respecter les échéances des outils d’évaluation, au français écrit, au plagiat, etc.*

*Référez aux règles départementales s’il y a lieu.*

*Si le cours comporte des travaux en équipe, précisez les modalités d'évaluation incluant, le cas échéant, la part de l'évaluation individuelle ou de l'évaluation par les pairs.*

**Barème de notation**

*Précisez quel sera le barème de notation utilisé (conversion chiffres/lettres). Si possible, insérez-le. [Remarque : les barèmes de notation peuvent varier d’un département à l’autre.]*

**Communication des résultats**

*Expliquez aux étudiants quand et comment les résultats des évaluations leur seront communiqués. Si vous utilisez le logiciel RÉSULTATS, précisez-le et indiquez l'adresse Internet.*

*Le cas échéant, précisez le délai dans lequel vous vous engagez à remettre les évaluations corrigées ou les commentaires.*

**Matériel requis**

**Matériel obligatoire :**

*Fournissez des informations complètes quant au matériel obligatoire :*

* *recueil de textes;*
* *manuel;*
* *matériel spécialisé (ex. : matériel d’enregistrement, sarrau, lunettes de protection, etc.);*
* *équipement informatique (logiciels, banques de données, etc.);*
* *etc.*

*Indiquez également le lieu d'achat (COOP ou autre) et le coût approximatif.*

*Si le cours est soutenu par un site Internet (par exemple Moodle), précisez ce qu'il contient et la façon dont vous entendez qu'il soit utilisé par les étudiants.*

**Matériel recommandé :**

*Précisez quel est le matériel recommandé.*

**Calendrier détaillé du cours**

*Sous forme de liste ou de tableau, expliquez le déroulement du cours; précisez, pour chaque période : date, thèmes ou contenus, formules pédagogiques, mode synchrone ou asynchrone, lectures à faire, travaux pratiques, évaluations, etc.*

Exemple

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Date** | **Contenu du cours** | **Évaluation** |
| 04/10/20 | **Séance 6 Mode SYNCHRONE****L’essor de l’Occident** Objectif : mettre en relation l’essor rural, l’essor urbain et l’essor commercial que connaît l’Occident à partir du XIe siècle.Contenu : organisation de la seigneurie, progrès techniques, émancipation des paysans, renaissance urbaine, mouvement communal, production artisanale, échanges et empires commerciaux.Lectures : manuel, chapitres 9, 12, 13 (p. 112-124, 148-172)Conférencier invité : « L’influence des monastères sur l’évolution technologique au XIIe siècle », par M. Untel, directeur du Musée | Remise de la 1ère partie de la dissertation (15 %) |

**Renseignements utiles**

*Insérez, le cas échéant, des informations qui pourraient être utiles pour les étudiants (où se procurer le matériel à bas prix, locaux ou laboratoires spécialisés mis à leur disposition, etc.)*

****

**MODALITÉS PÉDAGOGIQUES EN CAS DE RECONFINEMENT POUR LES COURS OFFERTS EN MODE HYBRIDE**

*En conformité avec les instructions ministérielles en vigueur, des scénarios d’urgence doivent être élaborés pour les cours offerts en mode hybride. Indiquez ici les modalités que vous prévoyez mettre en place en cas de retour au confinement total. Par exemple :*

* *Déterminer un nombre d’heures minimal de présence en laboratoire ou en activité présentielle nécessaire à l’atteinte des objectifs d’apprentissage;*
* *Utilisation de Zoom pour certaines activités en mode synchrone;*
* *Utilisation d’un forum sur Moodle pour les discussions et les débats;*
* *Etc.*

**Engagement et responsabilités**

*Exprimez votre engagement et vos attentes envers les étudiants-es. Exprimez les principales responsabilités des étudiants-es, par exemple, en termes d’engagement, d’assiduité, de confidentialité, de fraude et de plagiat.*

*Voici des exemples d’encart à intégrer dans le plan de cours :*

Par leur présence en classe au moment convenu par le professeur ou le chargé de cours, les étudiants deviennent responsables de leur formation en assumant pleinement les tâches exigées dans leur cheminement académique. De plus, par des comportements éthiques et une attitude professionnelle, ils assurent le maintien d'un environnement de travail et d'étude sain et riche, et ce, dans le respect des autres étudiants du groupe, des responsables de cours et de l'ensemble de la communauté universitaire.

[La Charte des droits et responsabilités des étudiantes et des étudiants peut être consultée à l’adresse : [Charte des droits et des responsabilités des étudiantes et des étudiants](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/06/Charte_droits_%C3%A9tudiants.pdf)]

*La Commission des études de l’UQAM recommande d’intégrer l’encart sur l’accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, les infractions de nature académique ainsi que celui sur le harcèlement.*

|  |
| --- |
| **Politique no 44 d’accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap** |
| Par sa politique, l’Université reconnait, en toute égalité des chances, sans discrimination ni privilège, aux étudiantes, étudiants en situation de handicap, le droit de bénéficier de l’ensemble des ressources du campus et de la communauté universitaire, afin d’assurer la réussite de leurs projets d’études, et ce, dans les meilleures conditions possibles. L'exercice de ce droit est, par ailleurs, tributaire du cadre réglementaire régissant l'ensemble des activités de l'Université.Il incombe aux étudiantes, étudiants en situation de handicap de rencontrer les intervenantes, intervenants (conseillères, conseillers à l’accueil et à l’intégration du Service d'accueil et de soutien des étudiantes, étudiants en situation de handicap, professeures, professeurs, chargées de cours, chargés de cours, direction de programmes, associations étudiantes concernées, etc.) qui pourront faciliter leur intégration à la communauté universitaire ou les assister et les soutenir dans la résolution de problèmes particuliers en lien avec les limitations entraînées par leur déficience.Le Service d’accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap (SASESH) offre des mesures d’aménagement dont peuvent bénéficier certains étudiants. Nous vous recommandons fortement de vous prévaloir des services auxquels vous pourriez avoir droit afin de réussir vos études, sans discrimination. Pour plus d’information, visitez le site de ce service à l’adresse suivante : <http://vie-etudiante.uqam.ca/etudiant-situation-handicap/nouvelles-ressources.html> et celui de la politique institutionnelle d’accueil et de soutien aux étudiantes, étudiants en situation de handicap :<https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_44.pdf>Vous devez faire connaitre votre situation au SASESH le plus tôt possible :En personne : 1290, rue Saint-Denis, Pavillon Saint-Denis, local AB-2300Par téléphone : 514 987-3148Courriel : situation.handicap@uqam.caEn ligne : <http://vie-etudiante.uqam.ca/> |



Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l’occasion d’un examen ou d’un travail faisant l’objet d’une évaluation ou dans toute autre circonstance, constituent une infraction au sens de ce règlement.

**Les infractions et les sanctions possibles reliées à ces infractions sont précisées aux articles 2 et 3 du** [**Règlement no 18 sur les infractions de nature académique**](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2017/12/REGLEMENT_NO_18.pdf)**.**

Vous pouvez également consulter des capsules vidéos sur le site [r18.uqam.ca](http://www.r18.uqam.ca/). Celles-ci vous en apprendront davantage sur l’intégrité académique et le R18, tout en vous orientant vers les ressources mises à votre disposition par l’UQAM pour vous aider à éliminer le plagiat de vos travaux.



Infosphère est l’un de ces outils indispensables : un guide méthodologique visant à promouvoir les bonnes pratiques en matière de recherche documentaire et de rédaction de travaux. Cet outil vous accompagnera tout au long de vos études et vous permettra d’éviter les pièges du plagiat..

|  |
| --- |
| [**Politique no 16 visant à prévenir et à combattre le sexisme et les violences à caractère sexuel**](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf) |
| Les violences à caractère sexuel se définissent comme étant des comportements, propos et attitudes à caractère sexuel non consentis ou non désirés, avec ou sans contact physique, incluant ceux exercés ou exprimés par un moyen technologique, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. Les violences à caractère sexuel peuvent se manifester par un geste unique ou s’inscrire dans un continuum de manifestations et peuvent comprendre la manipulation, l’intimidation, le chantage, la menace implicite ou explicite, la contrainte ou l’usage de force.Les violences à caractère sexuel incluent, notamment :• la production ou la diffusion d’images ou de vidéos sexuelles explicites et dégradantes, sans motif pédagogique, de recherche, de création ou d’autres fins publiques légitimes;• les avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées; • la manifestation abusive et non désirée d’intérêt amoureux ou sexuel; • les commentaires, les allusions, les plaisanteries, les interpellations ou les insultes à caractère sexuel, devant ou en l’absence de la personne visée; • les actes de voyeurisme ou d’exhibitionnisme; • le (cyber) harcèlement sexuel; • la production, la possession ou la diffusion d’images ou de vidéos sexuelles d’une personne sans son consentement; • les avances non verbales, telles que les avances physiques, les attouchements, les frôlements, les pincements, les baisers non désirés; • l'agression sexuelle ou la menace d’agression sexuelle; • l’imposition d’une intimité sexuelle non voulue; • les promesses de récompense ou les menaces de représailles, implicites ou explicites, liées à la satisfaction ou à la non-satisfaction d’une demande à caractère sexuel. |
| Toute personne membre de la communauté universitaire contribue à maintenir une culture du respect et du consentement, notamment, en participant aux activités de [**formations obligatoires sur le sexisme et les violences à caractère sexuel**](https://harcelement.uqam.ca/)**.** La capsule de formation obligatoire annuelle est disponible au harcelement.uqam.ca |
| **Pour plus d’information :** <https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2019/04/Politique_no_16_2.pdf>**Les personnes victimes, témoins ou informées d’une situation de sexisme, de violence à caractère sexuel, ou pour en apprendre plus sur ces enjeux, peuvent consulter le**Bureau d’intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.caSoutien psychologique (Services à la vie étudiante) 514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.caService de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131 |

|  |
| --- |
| [**Politique no42 sur le respect des personnes, la prévention et l’intervention en matière de harcèlement**](https://instances.uqam.ca/wp-content/uploads/sites/47/2018/05/Politique_no_42.pdf) **(extraits)** |
| L’Université reconnaît à toutes les personnes membres de la communauté́ universitaire le droit d’être traitées avec dignité, équité et respect mutuel.L’Université considère le respect mutuel, l’égalité, l’écoute et l’entraide comme des valeurs importantes qui favorisent l’épanouissement personnel ainsi que l’établissement de rapports harmonieux entre les personnes et entre les groupes, et qui permettent la mise en place d’un milieu sain et propice à la réalisation individuelle ou collective de sa mission universitaire. L’Université est consciente que les situations de harcèlement ou pouvant mener à du harcèlement résultent de l’interaction de facteurs individuels, sociaux et liés au milieu de travail et d’études. Compte tenu de ces facteurs, l’Université croit que la prévention constitue le meilleur moyen pour assurer un milieu exempt de toute manifestation de harcèlement et donne ainsi priorité à la prévention. |
| Le « **harcèlement** » inclut notamment : le harcèlement psychologique, le harcèlement discriminatoire et le harcèlement sexuel. Le harcèlement psychologique est une conduite vexatoire se manifestant par des comportements, des paroles, des écrits, des actes ou des gestes répétés qui sont hostiles ou non désirés, blessants ou injurieux d’une personne envers une autre et ayant pour effet de porter atteinte à la dignité ou à l’intégrité psychologique ou physique d’une personne et pouvant entraîner pour celle-ci un milieu de travail ou d’études néfaste. Ces conduites vexatoires peuvent être le fait d’une seule personne ou d’un groupe de personnes. Le harcèlement discriminatoire est lié à l’un ou l’autre des motifs sur lesquels il est légalement interdit de discriminer (le sexe, l’identité ou l’expression de genre, la grossesse, l’orientation sexuelle, l’état civil, l’âge, la religion, les convictions politiques, la langue, l’origine ethnique ou nationale, la race, la couleur, la condition sociale, le handicap ou l’utilisation d’un moyen pour pallier ce handicap) ou un motif analogue. Une seule conduite grave peut aussi constituer du harcèlement si elle porte une telle atteinte et produit un effet nocif continu pour cette personne. |
| **Situation pouvant mener à du harcèlement** Situation problématique qui met en jeu la dignité ou l’intégrité physique ou psychologique d’une personne et qui est susceptible de dégénérer jusqu’à devenir du harcèlement. C’est le cas notamment, mais non exclusivement, de l’abus de pouvoir ou d’autorité, du conflit et de l’incivilité. Pour éviter qu’une telle situation ne dégénère, elle doit être réglée de façon constructive, rapidement et avec respect afin de favoriser le mieux-être de chaque personne.  |
| **La politique s'applique à toute la communauté universitaire et aux partenaires externes en lien direct avec l’Université dans le cadre de leurs relations avec les membres de cette communauté.** Elle s'applique à l’intérieur et à l’extérieur du campus, incluant les interactions exercées ou exprimées grâce à des moyens technologiques, tels les médias sociaux ou autres médias numériques. La politique vise également les personnes étudiantes dans le cadre de leurs activités d’apprentissage hors campus approuvées telles que les stages, en tenant compte des limites des capacités d’intervention de l’Université. |
| **Pour plus d’information :**Bureau d’intervention et de prévention en matière de harcèlement (BIPH)514 987-3000, poste 0886 ; harcelement@uqam.ca; harcelement.uqam.ca |
| Soutien psychologique (Services à la vie étudiante)514 987-3185 ; vie-etudiante.uqam.ca | Service de la prévention et de la sécurité : 514 987-3131 |

**Médiagraphie**

*Fournissez des informations complètes quant à la médiagraphie du cours :*

* *ouvrages de référence; monographies;*
* *périodiques;*
* *bases de données;*
* *sites internet;*
* *documents audio et vidéo;;*
* *etc.*

*Il est fortement recommandé d’utiliser les virtuoliens qui permettent aux étudiants-es de trouver en un seul clic, des ressources provenant aussi bien des collections imprimées accessibles aux bibliothèques que des publications électroniques (articles de périodique, livres électroniques, etc.) auxquelles l'UQAM est abonnée.*